



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-02-004

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :
09/02/2024

Date d'affichage :
09/02/2024

**OBJET : Cotisation à l'ARF
Centre Val de Loire**

L'an deux mille vingt-quatre
le quinze février à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF,
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, RAGOBERT,
URBAIN.

Excusé : Monsieur PERRIER.

Absents : Mesdames GUÉRU et MARY, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Monsieur Michel PERRIER a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
décide de cotiser à l'Association Régionale pour le Fleurissement Centre Val
de Loire pour l'année 2024.
L'adhésion s'élève à 40.00 €.

Fait à Nançay, le 16 février 2024

La secrétaire,

le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune, le 16 février 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :